



Questions et réponses à nos actionnaires

Paris, 9 mai 2022, Vous trouverez ci-dessous quelques questions fréquemment posées par nos actionnaires :

1. Comment les membres indépendants de votre conseil d'administration sont-ils sélectionnés ?

Notre processus est transparent avec la forte volonté de suivre les meilleures pratiques de gouvernance, garantissant l'intérêt de toutes nos parties prenantes. Notre processus de nomination répond aux exigences du code AFEP-MEDEF (le code de référence de gouvernance d'entreprise pour les sociétés Français cotées en bourse) et est équitable et transparent.

Toutes les candidatures sont examinées par notre Comité de nomination, composé d'administrateurs indépendants du management (2 administrateurs indépendants + 1 administrateur désigné par les syndicats) et présidé par l'administratrice indépendante Anne Marion-Bouchacourt. Selon les règles de l'AFEP-MEDEF, ce comité de nomination est 100% indépendant.

Les candidats sont identifiés en fonction de leurs compétences et de leur expérience, dans le but de créer un groupe d'administrateurs équilibré dans l'expertise qu'ils apportent au conseil d'administration, tout en prêtant attention à la diversité et à la parité femmes-hommes.

Tous les membres sont, bien sûr, élus par les actionnaires lors de l'Assemblée générale, qui est le décideur final sur toutes les nominations.

2. Comment votre conseil d'administration est-il structuré ?

Le Conseil a été considérablement renouvelé au cours des cinq dernières années, grâce à un processus transparent garantissant la nomination des membres les plus qualifiés et indépendants du Conseil. Cela inclut deux nouveaux administrateurs indépendants proposés pour l'élection au conseil d'administration cette année - Pierre Barnabé et Virginie Calmels (qui apportent de solides compétences dans les médias et la technologie). Les deux-tiers des membres du Conseil d'administration proposé auront ainsi été renouvelés.

Notre conseil d'administration est également bien équilibré, en termes de genre (50%), de compétences, d'expérience, de diversité, de nationalités (25% de non-Français) et répond à la définition de l'indépendance conformément au code AFEP-MEDEF.

Le Conseil d'administration actuel est composé comme suit :

- Didier Truchot - Président du Conseil d'administration
- Ben Page - Directeur général
- Patrick Artus***
- Pierre Barnabé**
- Jennifer Hubber - Directrice des grands comptes clients
- André Lewitcki*
- Filippo Lo Franco**
- Anne Marion-Bouchacourt**
- Sylvie Mayou*

- Eliane Rouyer-Chevalier**
- Laurence Stoclet – Directeur général délégué et Directeur financier
- Florence d'Erb**

* Représentants des salariés, désignés par les syndicats

** Membres indépendants

*** Membre externe non indépendant en raison d'une durée de mandat supérieure à 12 ans

3. Les fonctions de Président et de Directeur général sont-elles séparées ?

Absolument. Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue de la gouvernance entreprise au cours des dernières années, une transition a été réalisée et Didier Truchot, Président du Conseil d'administration, a démissionné de son poste de Directeur Général en 2021.

Ben Page a été nommé en septembre 2021 en tant que nouveau Directeur général et a pris ses fonctions le 15 novembre 2021.

Ben Page travaille chez Ipsos depuis 2005, date à laquelle la société de recherche britannique MORI, spécialisée dans la recherche sociale et l'opinion publique, a été acquise par notre société. Il était l'un des principaux dirigeants de l'entreprise. Sous sa direction depuis 2009, Ipsos MORI a triplé son chiffre d'affaires et est devenu une référence majeure sur son marché. En 2021, Ipsos MORI a représenté près de 20% du chiffre d'affaires du groupe et plus de 20% de son résultat opérationnel.

4. Pourquoi votre Directeur général est-il également membre du conseil d'administration ?

Ben Page apporte une expertise approfondie de notre secteur et un bilan de leadership réussi de notre entreprise et de notre croissance. Ses premiers mois en tant que Directeur général illustrent sa capacité à diriger notre transformation, comme en témoignent nos résultats financiers.

IPSOS opère dans un secteur de niche et complexe. Cette expertise est très importante dans nos discussions entre les administrateurs.

5. Comment votre Directeur général actuel a-t-il été nommé ? Que s'est-il passé en septembre 2021 ?

En septembre 2021, dans la phase de transition pour préparer l'arrivée du candidat initialement choisi, des faits nouveaux ont révélé des points de vue stratégiques divergents qui ont conduit le Conseil à la conclusion partagée qu'il valait mieux ne pas confirmer le candidat annoncé en juillet 2021.

Le Conseil d'administration a tout de même achevé la transition managériale prévue avec un nouveau Directeur général, en la personne de M. Ben Page, qui était le candidat interne préféré.

La performance du cours de l'action et de l'entreprise démontrent, depuis lors, le large soutien et les succès de M. Page en tant que Directeur général.

6. Quels sont les contrepoids au sein de votre Conseil d'administration à la direction ?

Si les deux nouveaux administrateurs indépendants proposés au Conseil d'administration cette année - Pierre Barnabé et Virginie Calmels - sont élus, le Conseil d'administration comprendra 50% des membres indépendants du Conseil.

De plus, nous avons 3 comités (Audit, Nomination & Rémunération, et Responsabilité Sociale et Corporate), tous présidés par des administrateurs indépendants et principalement composés d'administrateurs indépendants.

Toutes ces personnalités, reconnues pour leurs compétences et leurs expériences, sont tout à fait capables de faire partager leurs points de vue. Cela a été confirmé par la performance du groupe dans cet environnement complexe.

7. Votre Président participe-t-il à la gestion quotidienne de l'entreprise ?

Toute transition managériale correcte nécessite une coopération entre l'ancien et le nouveau Directeur général – c'est ce qui a été mis en œuvre chez IPSOS avec de bons résultats.

Ben Page est sur la bonne voie pour devenir un leader extrêmement performant qui génère des résultats exceptionnels pour l'entreprise.

Depuis janvier 2022, date à laquelle la transition est terminée, notre Président se concentre sur les perspectives stratégiques de notre société et sur ses fonctions de Président du conseil d'administration.

La gestion de l'entreprise est entièrement sous la responsabilité du Directeur général et des cadres supérieurs membres du Comité exécutif, qui tous lui rapportent.

8. Quelle est votre politique en matière de rémunération de vos dirigeants ?

Toutes nos décisions en matière de rémunération sont prises par notre Comité de rémunération composé d'administrateurs indépendants et d'un représentant du personnel nommé par les syndicats, ce qui le qualifie en vertu du code AFEP-MEDEF d'indépendant à 100%.

La rémunération accordée aux dirigeants est parmi les plus faibles du SBF120. Ipsos considère que le versement est objectivement comparé et reflète un alignement complet sur la performance de l'entreprise et les intérêts des actionnaires.
